



# résiliation abonnement annuel club de gym impossible

Par **alyalydia**, le **18/01/2012** à **21:47**

bonjour,

j'ai souscrit un contrat d'abonnement à un club de gym, j'ai résilié avec courrier avec AR à la salle de sport qui ne m'a pas répondu, malgré cela, la banque d'emprunt a prélevé 3/4 mensualités prévues malgré la rupture du contrat de ma part jusqu'au jour, j'ai mis en opposition le dernier prélèvement, j'ai informé la banque d'emprunt que j'avais résilié en temps et en heure, ils m'ont harcelé de courrier réclamant la somme due, m'ont mis le contentieux sur le dos, et maintenant les huissiers et en plus m'ont bloqués les comptes pour faire une saisie-attribution.

quelles actions je peux envisager?

si je vais au procès est-ce que je gagnerais? et aurais-je raison?

j'attends vos réponses